

« La stérilisation s'impose »

Michèle Maurice, responsable de l'antenne mimizannaise de Matous Landes fait le point sur l'action de l'association.

« **Sud Ouest** ». Pourquoi faut-il stériliser les chats errants ?

Michèle Maurice. Pour éviter la multiplication des chatons non désirés, la stérilisation s'impose comme une solution éthique et efficace à long terme. Elle évite la propagation des maladies. La distribution des portées n'est pas souhaitable car bon nombre de chatons sont retrouvés un jour abandonnés, jetés le long de départementales dans des sacs, des boîtes à chaussures...

Que conseillez-vous à une personne qui recueille et nourrit des chats errants ?

Il est nécessaire de remplir un contrat d'adoption. Matous Landes prend l'identité et l'adresse des futurs adoptants et l'engagement de ceux-ci à faire stériliser et tatouer



Les chats stérilisés ne perdent ni vigueur ni instinct félin.

PHOTO DR

l'animal en déposant un chèque du montant de ces deux interventions, effectuées par le vétérinaire partenaire de l'association au tarif conventionné de 60 euros pour une castration et identification (tatouage) et de 80 euros pour une ovariectomie et identification (tatouage). De plus, depuis le 1^{er} janvier 2012, les chats de plus de 7 mois doivent être tatoués afin d'être reconnus comme

appartenant à une personne responsable.

Quel partenariat entretenez-vous avec la mairie ?

Matous Landes souhaite travailler de concert avec la police municipale. L'association va demander au maire de prendre un arrêté et de faire appliquer l'article 120 du règlement sanitaire départemental ainsi que l'ordre de mission adressé à la police municipale au sujet de la fourrière, qui devrait donner des directives pour y recevoir toute espèce d'animal (chat et chien errant ou divaguant) car Matou Landes ne possède pas de refuge. La fourrière est située dans le quartier Petit-Jean sur la route de la déchetterie. Un panneau devrait être prévu en mairie pour recevoir les photos des animaux égarés et ceux déposés en fourrière.

Matous Landes Mimizan au
05 58 08 35 94, ou 06 48 27 12 79 ou
06 50 74 56 48.